



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 24 juin 2019

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 28/2019 du 20 mai concernant la demande de crédit pour la création d'un chemin d'accès au Pâturage de Sugnens

Oùï le rapport de la commission Gestion-finances,

Oùï le rapport de commission ad hoc,

Tenant compte de l'amendement suggéré par la commission ad hoc pour la création d'un chemin d'accès bétonné

DECIDE :

1. **d'adopter** le préavis municipal no 28/2019 relatif à la demande d'un crédit pour la création d'un chemin d'accès au pâturage de Sugnens, avec un amendement sur le crédit pour un chemin d'accès bétonné
2. **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis
3. **d'octroyer** à cet effet un crédit de **CHF 150'000.-** (cent cinquante mille francs)
4. **de financer** ces travaux par un emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du marché
5. **d'amortir** l'investissement net de CHF 150'000.- de la manière suivante :
 - a. amortissement initial de CHF 37'000.- par prélèvement sur le fonds de réserve no 2820.11 « Fonds – passage LEB »
 - b. amortissement du solde de CHF 113'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de 3766.- par année dès le budget 2021.

Ainsi délibéré en séance du 24 juin 2019

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet